

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte de Dassault Aviation du 16 mai 2023

-oOo-

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Dassault Aviation s'est tenue le mardi 16 mai 2023 à 15 heures au 9, Rond-Point des Champs-Élysées Marcel-Dassault à Paris (75008), avec la présence physique des actionnaires.

Quorum

Le quorum s'est établi à 91,288% constitué par 75 112 030 actions votant à titre ordinaire et 127 177 606 droits de vote et par 75 111 941 actions votant à titre extraordinaire et 127 177 487 voix. Il a été atteint tant à titre ordinaire qu'extraordinaire.

Exercice 2022 / évènements significatifs post clôture / objectifs 2023 et perspectives

Monsieur Éric TRAPPIER, Président-Directeur Général de la Société, a présidé l'Assemblée.

Un film relatant les faits marquants de 2022 et du début de l'année 2023 a été présenté.

Le Président a détaillé les activités du Groupe en 2022 et indiqué les évènements marquants du début de l'année 2023. Il a également présenté les éléments de la rémunération des dirigeants et des administrateurs soumis au vote des actionnaires.

Après le résumé fait par les Commissaires aux comptes de leurs rapports, il a répondu aux questions des actionnaires.

Résultat du vote des résolutions

L'Assemblée a approuvé :

- à la majorité des voix des actionnaires votants présents, représentés ou ayant voté par correspondance, requise en assemblée générale ordinaire :
 - les comptes annuels 2022 de la Société Mère se soldant par un bénéfice de 540 millions d'euros,
 - les comptes consolidés 2022 du groupe Dassault Aviation se soldant par un bénéfice net de 716 millions d'euros (dont 716 millions d'euros attribuables aux propriétaires de la Société Mère),
 - la distribution d'un dividende brut de 3 euros par action (mis en paiement le 23 mai 2023) et l'affectation du solde du bénéfice non distribué au report à nouveau,
 - les éléments de rémunération versés ou attribués au cours de l'exercice 2022 aux administrateurs,
 - les éléments de rémunération versés ou attribués au cours de l'exercice 2022 à M. Éric TRAPPIER, Président-Directeur Général,

- les éléments de rémunération versés ou attribués au cours de l'exercice 2022 à M. Loïk SEGALEN, Directeur Général Délégué,
 - la politique de rémunération 2023 des administrateurs,
 - la politique de rémunération 2023 de M. Éric TRAPPIER, Président-Directeur Général,
 - la politique de rémunération 2023 de M. Loïk SEGALEN, Directeur Général Délégué,
 - le renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Lucia Sinapi-Thomas pour quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice 2026,
 - le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Charles Edelstenne pour quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice 2026,
 - le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Thierry Dassault pour quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice 2026,
 - le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Éric Trappier pour quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice 2026,
 - la convention réglementée relative à l'acquisition par Dassault Aviation auprès de GIMD de terrains à Mérignac et Martignas, GIMD, Madame Marie-Hélène Habert, Messieurs Thierry Dassault et Charles Edelstenne n'ayant pas pris part au vote,
 - l'autorisation à donner au Conseil d'administration pour permettre à la Société d'opérer sur ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat d'actions,
 - les pouvoirs pour formalités.
- à la majorité qualifiée des deux-tiers des voix des actionnaires votants présents, représentés ou ayant voté par correspondance, requise en assemblée générale extraordinaire :
- l'autorisation à donner au Conseil d'administration de réduire le capital social de la Société par annulation d'actions achetées ou à acheter dans le cadre d'un programme de rachat d'actions.

À PROPOS DE DASSAULT AVIATION :

Avec plus de 10 000 avions militaires et civils livrés dans plus de 90 pays depuis un siècle (dont 2 500 Falcon), Dassault Aviation dispose d'un savoir-faire et d'une expérience reconnus dans la conception, le développement, la vente et le support de tous les types d'avion, depuis l'appareil de combat Rafale jusqu'à la famille de business jets haut de gamme Falcon en passant par les drones militaires et les systèmes spatiaux. En 2022, le chiffre d'affaires de Dassault Aviation s'est élevé à 6,9 milliards d'euros. Le Groupe compte 12 770 collaborateurs.

[dassault-aviation.com](https://www.dassault-aviation.com)

CONTACTS :

Communication institutionnelle

Stéphane Fort - Tél. : +33 (0)1 47 11 86 90 - stephane.fort@dassault-aviation.com

Mathieu Durand - Tél. : +33 (0)1 47 11 85 88 - mathieu.durand@dassault-aviation.com

Communication financière

Nicolas Blandin - Tél. : +33 (0)1 47 11 40 27 - nicolas.blandin@dassault-aviation.com